

Notice d'installation et d'emploi

Réf 124V – Compteur de passage avec entrées/sorties communes

Réf 124/2V – Compteur de passage avec entrées/sorties séparées

Les compteurs de passage 124V et 124/2V sont des systèmes d'avertissement compact. Ils consistent en 2 unités d'émission et de réception qui émettent un rayon IR invisible selon le sens du passage (124V) ou pour l'entrée et la sortie (124/2V).

Chaque rayon est reflété par un catadioptré monté en face de l'unité. Le compteur comptabilise le passage d'une personne lorsque le rayon lumineux est coupé.

Ces récepteurs ne sont sensibles qu'à la fréquence émise de la lumière modulée.

Consignes de sécurité

Garder hors de portée des enfants.

Utilisation intérieure uniquement.

Attention : Ne pas exposer à la poussière, à la pluie, à l'humidité et aux projections d'eau.

Toute modification est interdite. La garantie ne couvre pas l'usure normale du produit, la négligence, l'usage anormal, les causes accidentelles externes dues à l'utilisation ou l'installation du produit de façon incorrecte, les pannes dues à la non observation du mode d'emploi, ainsi que toute modification par une personne externe à la société MOINEAU.

Caractéristiques

Capteurs rétro-réfléchissants photoélectriques

Plage de détection : 0,15 ~ 10 m

Temps de réponse : 2,5 ms (ne convient pas à une utilisation sportive)

Câbles déportés : 2x2 m (124/2V) – autre métrage sur demande

Alimentation : 12 VDC / 230 VAC

Câble d'alimentation : 1,70 m

Compteur différentiel autoalimenté par pile Lithium

Affichage LCD, 7 segments : -9999999...+99999999

Hauteur des digits : 8 mm

Dimensions afficheur : L x H x P 48 x 24 x 48 mm

Dimensions compteur : L x H x P 112X62X27

Reset manuel

Indices de protection : DIN EN 60529 IP 65 / Emission DIN EN 61000-6-4 / Choc DIN EN 61000-6-2

Température d'utilisation : -30° à +60° C

Installation

- Fixer le compteur à votre support
- Mettre le compteur sous tension afin d'alimenter les capteurs photoélectriques
- Fixer le(s) réflecteur(s) dans l'axe de(s) cellule(s) photoélectrique(s), à une distance optimale de 2 à 4m en le(s) bougeant légèrement jusqu'à visualiser un LED allumée sur chaque capteur, confirmant ainsi le bon alignement
- Mettre à zéro l'afficheur en appuyant sur le bouton situé sous l'écran

Note : veillez à déposer le matériel et les piles usagés dans un endroit écologiquement approprié.